

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Avec son numéro, du 17 octobre, la "Gazette des Campagnes" est entrée dans sa onzième année d'existence. Nous ne pouvons mieux faire que de souhaiter succès et prospérité à ce vaillant confrère qui est notre aîné dans le journalisme agricole. La "Gazette" peut se flatter d'avoir rendu des services à l'agriculture, mais il paraît que ses abonnés, comme le grand nombre de ceux des autres journaux, oublient trop de solder leur abonnement. Voici en quels termes elle nous le fait connaître, et ce qu'elle dit est aussi vrai pour la grande partie de nos lecteurs :

Les approbations et les félicitations sont sans doute pour beaucoup dans le succès d'un journal ; elles lui donnent de l'importance et de la force et sont un aide puissant pour ses directeurs ; mais elles ne suffisent pas pour assurer son avenir. Il lui faut en outre des moyens pécuniaires.

Malheureusement nos lecteurs semblent oublier qu'un journal a besoin d'argent. Les dépenses de publication sont toujours très élevées, le salaire des employés, le papier, l'encre représentent des montants considérables qui d'ordinaire sont payés au comptant, tandis que les abonnements ne rentrent qu'à la fin de l'année et souvent pas du tout.

Si tous les abonnés se rendaient compte des difficultés où se trouve quelquefois un journal, ils seraient plus ponctuels à payer leur abonnement. Il n'y a pas d'argent plus légitimement gagné que l'argent d'un journaliste, et cependant les plus grandes difficultés nous sont créées par les "abonnés retardataires".

Quand le journal est en retard, quand la poste, dont les irrégularités sont assez fréquentes, n'apporte pas le journal au temps convenu, l'abonné se plaint, réclame, et il a raison ; mais n'avons-nous pas un droit au moins égal de réclamer le prix de nos fatigues et de nos veilles. La "Gazette des Campagnes" ne vit que par ses abonnements, ne les lui refusons pas ; elle est la meilleure amie du cultivateur, que celui-ci ne lui refuse pas l'encouragement pécuniaire sans laquelle elle ne pourrait défendre ses intérêts.

Beaucoup de journaux agricoles ont sollicité les faveurs du public canadien ; combien en est-il qui ont réussi ? Tous, à l'exception de deux, ont été obligés d'abandonner la lutte, après avoir épuisé les fonds mis à leur disposition.

AGRICULTURE.

Nous trouvons, dans "l'Ohé Farmer", les remarques suivantes sur les Profits de l'Agriculture :

Les gens qui s'imaginent que c'est un "pauvre affaire" pour un jeune

homme que de se livrer à la culture de la terre, ne raisonnent pas toujours juste. Il est vrai, lorsqu'on les compare à ceux du négociant ou du spéculateur heureux, les profits de l'agriculture paraissent médiocres. Les jeunes gens ambitieux, dans leur ardent désir d'être riches, trouvent beaucoup trop lent le procédé de faire de l'argent par le produit du sol. Mais chaque individu ne peut être banquier ou marchand, pour la simple raison que, si personne ne cultive la terre, le marchand n'aura personne qui achètera ses effets, la banque personne qui empruntera son argent. Tous n'ont point le capital requis pour ouvrir un magasin, ou une banque ; par conséquent, celui qui comence doit emprunter à six, huit, dix, et peut-être quinze par cent ! Nous ne conseillons pas non plus à tout jeune homme de s'adonner à l'agriculture. Cet art exige des qualités, dont la première est une bonne constitution, et la seconde, un jugement solide. Il lui faut aussi un certain capital, mais les qualités ci-dessus en sont la principale partie. Des données statistiques démontrent que de tant de négociants qui compte sur une prompt fortune, quatre-vingt-dix-sept sur cent font faillite durant leur vie, procédé rien moins qu'agréable. Sept seulement sur cent mourront riches. Chez la plupart des hommes, le principal motif d'acquiescer des richesses, est de laisser quelque chose après eux. Le cultivateur peut ne pas mourir opulent, il doit se contenter de vivre dans l'aïssance, et de mourir dans des circonstances confortables.

(Manière d'empêcher l'huile de fumer)

Personne n'ignore combien l'usage de l'huile est préférable pour les gens d'étude à celui de la chandelle, et même de la bougie. Cependant l'huile ordinaire n'est pas sans inconvénients : elle exhale des vapeurs désagréables et nuisibles. On peut y remédier de la manière suivante : on met dans un vase de terre de l'eau de puits ou de fontaine, et une certaine quantité de sel en observant qu'il n'y ait d'eau et de sel qu'autant qu'il en faut pour que le sel se dissolve, sans que l'eau paraisse changée. On trempe dans cette eau salée une mèche qu'on laisse sécher, avant que de la placer dans la lampe. On verse ensuite, dans une bouteille, égale quantité d'huile et de cette eau, et on laisse reposer ce mélange. Cela fait, on peut en verser dans la lampe ; il donnera beaucoup de clarté, sans fumée et sans odeur. Il est à remarquer que par cette méthode, on consume beaucoup moins d'huile. Toutes les huiles propres à éclairer, sont susceptibles de ce correctif.

PROTEGER L'AGRICULTURE.

On ne saurait trop protéger l'agriculture. Oh ! cette bonne mère ne refusera pas alors de donner à tous ses enfants ses mamelles inépuisables. Mais pour cela il faut être aussi bon fils qu'elle est bonne mère, profitons des avantages multiples que nous offrent les amis dévoués de notre cause ; ne perdons aucune occasion d'être reconnaissants à l'égard de ceux qui travaillent réellement à améliorer notre condition, en acceptant de bon cœur leurs sages conseils et leurs précieux enseignements, par la lecture des journaux agricoles.

C'est le sol qui manque le moins. L'agriculteur doit être fier, car, il est l'instrument de Dieu, d'après l'ordre duquel les cultures, les semailles et les récoltes ont lieu. L'habitant des campagnes est donc l'instrument du Dieu Créateur ; aussi rien n'est si noble que la noblesse du laboureur, car ce dernier ne relève que de Dieu, et de sa charité. Son mérite est de nourrir la nation.

Il faut donc que nos gouvernants respectent, honorent et protègent le premier des arts qui est à la vérité le plus pénible, mais dont l'exercice comporte le plus souvent de larges compensations, surtout au point de vue de l'indépendance la plus large ; il faut que tous ceux qui ont mission spéciale de favoriser l'agriculture le fassent par tous les moyens possibles : répandre l'enseignement de l'agriculture dans nos écoles et favoriser la circulation des journaux agricoles parmi les cultivateurs qui ont bien des "moyens possibles" de contribuer à cette œuvre si noble et si patriotique.

Union des Cantons de l'Est.

UNE AMELIORATION INDISPENSABLE

Nous recommandons spécialement à l'attention de nos lecteurs les quelques remarques qui vont suivre. Elles nous ont été suggérées par des personnes haut placées et grandement intéressées à un prompt changement dans l'état actuel de choses que nous déplorons avec elles.

Il y a dix ou douze ans, nos terres, fatiguées d'être semées grains sur grains sans jamais recevoir d'engrais pour leur rendre ce qu'elles perdaient chaque année, cessèrent de produire ces abondantes récoltes de blé qui avaient enrichi nos pères. On dut songer à se pourvoir de pain quelque part. La fleur commença à arriver du Haut-Canada, puis des États de l'Ouest. On la payait cher, mais l'équilibre se maintenait cependant puisque l'orge et l'avoine étaient recueillies encore par centaines et par milliers de minots, et que ces grains se vendaient un prix élevé, relativement aux salaires payés aux engagés. Aujourd'hui, ce n'est plus cela. Les gages des ouvriers ont doublé et triplé.

tout ce qu'achète le cultivateur a aussi augmenté de prix, et cependant sa terre ne produit certainement pas plus d'orge ou d'avoine qu'elle en produisait il y a dix ans, et ces grains ont perdu de leur valeur. Et on continue toujours à acheter la matière première de ce qui constitue la partie essentielle de la subsistance, la farine. Pourtant, voici que de nouveau, notre sol semble vouloir produire le bled en abondance.

Mais quel encouragement, pour le cultivateur, d'en semer? On ne peut le réduire en farine convenable à la confection du pain. Les boulangers n'en veulent pas acheter, et les cultivateurs qui n'ont pas récolté assez de bled pour la nourriture de leur famille préfèrent la fleur du Haut-Canada ou la "fleur en quarts," comme ils l'appellent, à la fleur des habitants.

Ceux-ci, découragés de ne pouvoir trouver de placements pour leur farine, prennent la résolution de ne plus semer de bled. Nous croyons que celui ou ceux qui pourraient faire disparaître cette différence qui existe entre notre fleur et celle de l'ouest, auraient bien mérité de tous les cultivateurs de ce district. Le moyen le plus certain qui nous permettra de lutter avantageusement avec les fournisseurs d'Ontario et de l'Ouest, c'est d'établir de bons moulins, dirigés par d'habiles ouvriers. En général nos mouniers ne savent pas faire la fleur, et surtout ne savent pas "piquer" les meules. Celles-ci, on s'occupe de leurs mains, ne font que "ronger" le grain au lieu de le moudre.

Nous entendons dire qu'un citoyen de cette ville qui possède un moulin avec une meule "perfectionnée," achète le bled des habitants, le moud lui-même et revend la fleur à meilleur marché que celle du Haut-Canada, quoiqu'elle soit presque aussi bonne. La différence qui existe encore peut dépendre de la qualité du blé qui, ordinairement, n'est jamais pur, et lequel en général, comme nous le disions il y a quelque temps, on récolte trop mûr.

Il est donc facile de calculer quelle somme de bien opéreraient parmi nous un ou plusieurs bons moulins où l'on saurait faire la farine. C'est aux boulangers, aux marchands et surtout aux cultivateurs à s'intéresser à la fondation d'un pareil établissement.

Que pour cela, on ne compte pas les uns sur les autres, car tout le monde restera à ne rien faire. Que le premier qui trouvera nos suggestions de quelque valeur prenne l'initiative.

Qu'il aille voir ses voisins, ceux qui sont intéressés au succès d'un tel projet, et que tous ensemble ils travaillent à le faire réussir.

On nous a informé que des Capitalistes de Montréal ou des Etats-Unis avaient fait des démarches pour acquérir un pouvoir d'eau, ici à St. Hyacinthe, et y établir un moulin à moudre le grain sur un aussi bon pied que ceux d'Ontario. Malheureusement les pro-

priétaires ont demandé un prix exorbitant, ce qui revenait à dire: "Nous ne voulons pas vendre." Nous osons espérer cependant que pour le plus grand intérêt de tous, les possesseurs de ces pouvoirs d'eau reviendront à des sentiments plus acceptables, et que s'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas exécuter eux-mêmes une entreprise que les besoins des cultivateurs réclament impérieusement, ils n'empêcheront point qu'elle ne le soit par d'autres. Qu'il ne soit pas dit qu'à St. Hyacinthe, par ambition ou tout autre motif, on ait empêché l'établissement de moulins ou de manufactures qui devraient profiter à toute la classe agricole du District. On répète partout qu'il faut protéger le cultivateur; eh bien, voici un moyen de lui accorder un peu de cette protection; ne laissons pas perdre l'occasion de le faire.

—Un journal agricole, Le "Cultivateur," publie la note suivante, que nous croyons de nature à intéresser nos lecteurs:

En observant les poiriers plantés en espaliers dans son jardin, un horticulteur a remarqué que lorsqu'une poire se trouvait par hasard soutenue par le treillage et le mur, ou qu'elle était posée à l'enfourchure de deux branches, elle était presque toujours plus grosse que celle du même arbre pendantes aux rameaux et non soutenues comme elle. Il a soupçonné que cette différence provenait de ce que le poids d'un fruit arrivé à une certaine grosseur resserre les tubes et les vaisseaux de la queue destinés à charrier la sève de l'arbre et l'empêche de grossir autant que celui qui, étant soutenu, se trouve dans une position plus favorable pour recevoir les sucs nourriciers.

Plusieurs expériences ont pleinement confirmé cette opinion. Une poire placée au milieu d'un jeune poirier avait, le 13 août, 6 pouces et 4 lignes de circonférence; elle est restée suspendue à son rameau. Une autre poire, placée plus bas, avait à la même date, 8 pouces 10 lignes. Sous celle-ci, une planchette supportée par un piquet avait été placée. Elle n'était par conséquent plus pendante comme l'autre. Le 30 août suivant, les deux poires ont été cueillies la première, restée suspendue, l'avait grossi que de 2 lignes, la deuxième qui reposait sur la planchette, avait grossi de 9 lignes.

Lessivo.

La lessivo a pour but de laver à la fois et à peu de frais une grande quantité de linge.

Il y a plusieurs manières de faire la lessivo: celle à la cendre de bois qu'on coule à la main au moyen d'un cuvier, d'une chaudière pleine sur du feu et

de la cendre, et pour laquelle les procédés varient dans leur exécution selon les pays, et celle au moyen des appareils ou buanderies à la vapeur et des cristaux de soude ou des sels de soude.

Je me bornerai à dire ici qu'on peut faire la lessivo avec la cendre de tous les bois; celle d'arbre fruitiers, de chêne, de frêne, d'orme, de charme est la meilleure; la cendre de bois blanc tient une seconde ligne, à l'exception cependant de la cendre de sapin qui tient peut-être le premier rang; la cendre de châtaignier tache le linge, il faut, avant de l'employer, la laver, c'est-à-dire la mettre pendant quatre heures dans un baquet avec de l'eau qu'on jette et qu'on renouvelle plusieurs fois; l'action de cette cendre est d'ailleurs moins énergique que celle des autres espèces. La cendre d'aulne donne une lessive noire, qui tache, celle de bruyère ou d'ajonc est très mauvaise. La cendre de plantes en végétation ou de fèves de plantes et celle de sarment de vigne ont une action énergique. La cendre "recuite," c'est-à-dire qui a longtemps séjourné dans un foyer, vaut mieux que la cendre nouvelle, parce qu'elle contient moins de charbon et de corps étrangers.

Miso au bleu.

Lorsque le linge est lavé il faut le mettre au bleu. L'eau de puits qui contient un peu de chaux, convient mieux que l'eau de rivière. Du bleu, étant soigneusement enveloppé au moyen d'une bonne ligature en forme de noue et, dans un linge de tissu serré, ou dans une bonne flanelle, on le fait dissoudre dans de l'eau et on y trempe, morceau par morceau le linge qu'on veut mettre au bleu, en ayant soin de bien le tordre en l'ensortant; on ajoute du bleu à l'eau à mesure qu'elle se décolore, le bleu étant absorbé par le linge.

Il faut étendre le linge à mesure qu'on le met au bleu, faute de ce soin, l'eau de bleu s'écoule dans certaines parties plus que dans d'autres, et le linge au lieu d'être d'une teinte égale, se trouve rayé ou plus bleu dans un endroit que dans l'autre.

On ne doit pas mettre assez de bleu sur le linge, pour qu'on le voie de cette couleur, mais seulement pour en rendre la blancheur plus éclatante.

Lorsque le linge est sec, il faut l'envelopper avec soin pour éviter tout accident qui pourrait le salir avant de le repasser.

M. Lidot un Français, vient d'inventer une machine pour arrêter instantanément les chevaux qui ont pris le mors aux dents.

C'est par l'électricité que ce résultat est obtenu. Le conducteur fait une décharge sur l'animal qui surpris par ce choc inattendu, s'arrête immédiatement.

Manière de sécher et de plier le linge.

Il ne faut pas faire sécher entièrement le linge la première fois qu'on l'étend ; il vaut mieux l'enlever des cordes à moitié sec, et le "tabler" comme je vais l'expliquer, soit pour le repasser, soit pour l'empiler, afin qu'il se déride et prenne un bon pli.

Si le linge qui doit être repassé ne peut pas l'être tout de suite, il faut le laisser entièrement sécher, le retirer des cordes et l'envelopper avec soin pour qu'il ne jaunisse jamais.

Les draps doivent être étirés dans le sens de l'ourlet et pliés par la lisière ; on étire aussi les serviettes et on les plie à l'envers. Pour l'empiler, on ne le plie pas entièrement, c'est-à-dire comme il doit l'être pour le ranger dans les armoires. On le met sur une table, et on le charge de poids posés sur une planche. C'est ce qu'on nomme "tabler." On le laisse ainsi de dix à quinze heures ; après quoi, sans le déplier, on l'étend de nouveau, pour achever de le faire sécher. Alors il est aussi ferme et aussi lisse que s'il avait été repassé, et on achève de le plier comme il doit l'être pour le serrer.

Si par mégarde on avait laissé le linge trop sécher, il faudrait le mouiller avant de le tabler ; faute de ce soin, il n'aura jamais un bon pli, sera mou et ridé.

Lorsqu'on veut le repasser, il faut, quelques heures à l'avance, l'arroser, puis l'empiler, pour que l'humidité pénètre partout également. S'il n'est pas mouillé et "tablé" avec soin, il est beaucoup plus difficile à repasser, et l'ouvrière emploie beaucoup plus de temps à chaque pièce pour la détirer et la mouiller, pendant que ses fers chauffent inutilement.

Chaque espèce de linge doit être classée avant le repassage, afin qu'il soit possible de repasser à la suite l'une de l'autre toutes les pièces de la même espèce. La main s'accoutume à chaque genre de travail, et on gagne beaucoup de temps.

VISITE ET RACCOMMODAGE DU LINGE.

Tout le linge, dès qu'il est essangé, doit être passé en revue et raccommodé ; si on n'a pas eu le loisir de le faire alors, il ne faut pas négliger ces soins avant de le repasser, ou au moins de le ranger. Un bon entretient est le plus sûr moyen de prolonger longtemps sa durée.

MME RABINET.

Le "Herald", de New York, dit au sujet de la dépêche qui annonce qu'un grand nombre de Français exilés d'Alsace et de Lorraine sont partis pour le Canada :

C'est là une conséquence vraiment importante et digne d'attention de la dernière guerre entre la France et l'Allemagne. Les Français n'ont pas été jusqu'à présent un peuple émigrant.

Mais c'est un peuple sociable, facile à contenter, frugal et prompt à s'habituer sous tous les climats. Si, dans leur présente douleur, un certain nombre d'entre eux tournent les yeux vers le nouveau "dominion" transatlantique, ils seront suivis par beaucoup de milliers de leurs compatriotes. Dans de nombreux districts du Canada, ils trouveront les traces d'anciennes colonies françaises, dont la population pourra être améliorée, au point de vue industriel, par une infusion nouvelle du sang de la source primitive. Les conséquences locales de ce côté de l'Atlantique se feront sentir très prochainement.

IMMIGRATION ALSACIENNE ET LORRAINE.

LA PREMIERE VAGUE DE LA MARÉE.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs le dévouement et le patriotisme héroïque des habitants de l'Alsace et de la Lorraine qui aiment mieux quitter leur patrie, s'arracher à leurs foyers, et souvent perdre tous leurs biens plutôt que de passer sous le joug du fier et brutal prussien. Ces malheureux s'en vont de par le monde, cherchant une autre patrie. Nous espérons qu'un grand nombre d'entre eux viendront chercher, dans cette province, une autre France, et même des centaines sont déjà, paraît-il, en route pour le Canada. Voici à propos des bienfaits que peut nous apporter cette immigration, un excellent article que publiait la "Gazette" de Montréal du 18 ult.

"Les dernières dépêches du câble nous apportent la nouvelle qu'un fort parti d'émigrants des anciennes provinces de l'Alsace et de la Lorraine est en route pour la Puissance. Voilà une nouvelle agréable. Dans aucune partie du continent américain l'émigrant français ne peut se trouver plus promptement chez lui que dans la province de Québec, où il est entouré de ses compatriotes, descendants des colons français qui parlent la même langue, professent la même religion et entre tiennent la même affection, quelque peu modifiée par le temps, pour la belle France. Leur avenir sera aussi brillant ici que de l'autre côté de la frontière.

"L'industrie et la frugalité procurent les mêmes heureux résultats ici que dans les Etats du Sud de l'Union, où quelques centaines d'Alsaciens se sont rendus dans le but d'y fonder une colonie française parmi les nègres et les planteurs.

"L'immigrant français qui travaille honnêtement peut acquérir facilement ici l'aisance et le confort, il n'aura pas

à lutter contre le travail du nègre, il ne sera pas exposé à tomber entre les mains des bandes de KuKlux, ni à leur demander merci ; tel est pourtant le sort probable de plusieurs de ceux qui ont été attirés dans les Etats du Sud par de brillantes peintures du Sud "toujours baigné de soleil."

"Le Bas-Canada est indubitablement le champ naturel pour les immigrants français, et le parti qui vient de se mettre en mer pour se diriger vers nos rives ne sera croyons-nous que l'avant-garde d'une forte immigration des habitants français de l'Alsace et de la Lorraine qui fuient volontairement la domination prussienne dans les provinces conquises. Cette première vague de la marée de l'immigration qui va de la France à la Puissance, est plus significative que le départ de quelques milliers de familles de la Lorraine pour le Canada ; elle doit servir à stimuler l'immigration parmi les Français généralement, car jusqu'à ce jour le peuple français n'a pas été émigrant.

"L'expérience de l'Algérie où l'empereur a inauguré l'établissement d'une colonie, a été du caractère le plus décourageant, et suffirait pour apprendre à ce peuple à ne pas coloniser dans les districts où sa langue n'est parlée nulle part et où les immigrants ne trouveraient pas leurs institutions toutes établies. Mais l'implantation, dans le Bas-Canada, d'une colonie française qui serait couronnée de succès serait une forte preuve que le surplus des travailleurs français est reçu dans cette province comme une augmentation précieuse de notre main d'œuvre et leur offre une excellente occasion de vivre ici, en paix et avec aisance ; leur travail serait précieux quelque part qu'ils aillent. Les Alsaciens, à raison de leur position particulière entre les deux empires de France et d'Allemagne, sont dit-on, plus intelligents et mieux doués que ne l'est la moyenne des provinciaux de France.

Beaucoup de ceux qui échappent à la domination prussienne sont agriculteurs, travaillent le coton, la laine, et d'autres matières, ils sont parfaitement dressés à ces travaux et possèdent l'habileté nécessaire à un ouvrage de première classe. Il est bien connu que les provinces de l'Alsace et de la Lorraine ont été le siège des manufactures de coton et de laines les plus considérables qu'il y eut en France, et l'établissement parmi nous d'un bon nombre de ces habiles ouvriers aiderait puissamment, nous n'en doutons pas, au développement de nos manufactures canadiennes.

"Dans la province de l'Alsace seule, les rapports nous donnent une consommation annuelle d'à peu près deux cents mille balles du coton le plus fin et les colons de l'Alsace occupent une haute position sur les marchés du monde entier. Il existe dans ces provinces des écoles de sciences et de dessin, et leurs industries sont conduites avec une ha-

bileté scientifique sans rivale dans le monde. Attirer une grande partie des émigrants dans la Puissance, c'est, sous de telles circonstances, placer nos industries manufacturières, sur un meilleur pied, en leur procurant un bon renfort d'ouvriers très-habiles. Il n'est donc pas nécessaire de demander pour ces nouveaux arrivants, une chaude réception de la part des habitants de cette ville et de la Province, et encore moins de la part de nos concitoyens Canadiens français.

REVUE DU MARCHÉ.

St Hyacinthe, 21 Octobre 1872.

Il n'a pas plu depuis vendredi dernier. C'est à enregistrer, car peut-être y a-t-il deux mois que nous n'avons été aussi longtemps sans pluie. Par contre nous avons chaque nuit de fortes gelées ce qui va donner le coup de grâce à l'herbe des champs et aux feuilles des arbres qui persistent encore à rester vertes. Malgré l'état affreux des voies rurales, notre marché de samedi était assez bien fourni en denrées de toutes sortes. La culture apporte toujours beaucoup de viande, surtout de bœuf, signe que le fourrage est rare, surtout le bon fourrage. Nos bouchers s'alarment de cette profusion de viande dont les cultivateurs inondent le marché; et ils ont adressé une requête au Conseil, demandant que la vente de viande, à la pesée soit interdite au dehors des étaux. Ce sera aux sages de notre conseil de considérer l'intérêt général, et de décider de l'opportunité d'accorder un tel privilège.

En conséquence de la grande quantité, la hausse sur la viande se maintient toujours, le bœuf était coté à 5 ou 6c la livre, mouton par quartier, 60 à 80c; lard salé, 8½; du frais, 6 à 8c.

Les dindes en quantité, le prix a subi une hausse légère; de 1.20 à 1.40 le couple; volailles, 35 à 40c; pigeons 18c; canards 60c.

Le beurre est acheté, seulement pour la consommation, à 18 et 20c la livre. La cire de belle qualité était vendue pour 33c.

Les patates n'ont éprouvé aucun changement; 50c le minot de même que les navets.

Les oignons, en petite quantité et au prix de 80c le minot.

Aucun mouvement sensible dans les grains. Les commerçants ont acheté les œufs à 21½c.

Marché aux pommes, assez actif, et les prix élevés pour la qualité.

BIEN DES CHOSES.

Je reçois une lettre qui n'a pas l'air mal faite, où l'un de mes amis me raconte bien des choses.

—Je voudrais avoir partout des amis comme celui-là.

Le monde marche, dit Pelletin. C'est certain, mais il est encore en sabots dans plusieurs cantons.

C'est mon ami qui dit cela, et il a vu bien des choses.

Il voudrait voir les gens instruits partout dans leurs métiers.

—On l'est déjà passablement, mais il faudrait parmi nous quelque chose qui appellât le genre humain à la richesse d'une manière plus rapide que par l'effet du temps.

Il paraît qu'il considère l'industrie agricole comme la chose qui convient le mieux à cette formule.

Je m'en rapporte à lui.

—Les cultivateurs vont prendre des leçons dans les concours et dans les exhibitions. C'est excellent, dit-il, mais si l'on regarde les choses de près, cela ne suffit point.

Ainsi, d'après sa lettre, mon ami n'est pas complètement satisfait.

Je n'ai rien à lui répondre.

Il me dit alors que s'il y avait une réunion par dimanche, dans chaque village, où l'on serait assis, où l'on serait chauffé, où l'on aurait de belles choses devant les yeux, des journaux agricoles et des livres sous la main, des conférences à vives allures sur toutes les choses qui nous regardent, formulant à nos oreilles les lois générales et appliquées de la production agricole, il s'établirait parmi nous une agitation dont on verrait sortir d'excellentes choses.

Quant à moi, je le crois volontiers.

Il me fait bien voir que dans certains villages il ne serait pas encore bien aisé de trouver un cultivateur qui osât faire des conférences, par des motifs auxquels on ne peut précisément répondre; mais il y aurait toujours une salle chauffée, entourée de cartes agricoles, de modèles d'animaux et de dessins de machines, et des livres, et des journaux, et les avis s'échageraient à certains moments sur toute chose, comme dans une exhibition ou dans un concours.

Je trouve cela parfait.

Pour les femmes et les filles, mon ami trouve de semblables moyens de s'instruire et de se distraire.

Je lui en fais mes compliments.

—Tout cela sera payé, dit-il, par une fraction de centins dans chaque village.

Mais mon ami est enragé; il n'est pas encore satisfait de tout cela.

Il voudrait voir un JOURNAL AGRICOLE dans chaque famille de cultivateur.

Je crois qu'il a raison.

—J'ai engagé mes meilleurs amis autour de moi, dit-il un peu désolé, à s'abonner aux journaux agricoles qui se publient dans le pays, et ils m'ont répondu qu'il "verraient cela".

Ils trouvent qu'un journal de \$1 00 coûte bien cher, quoiqu'il paraisse tous les jeudis en une feuille de 12 pages à 2 colonnes.

Mon ami se fâche à cet endroit, et il s'étonne qu'au bout de cinq mille ans nous soyions encore de cette façon.

J'avoue que de mon côté j'ai trouvé la même indifférence dans un pays de grande réputation.

—Je voudrais que les sociétés d'a-

griculture encourageassent d'une manière effective ces journaux agricoles qui s'imposent presque à la classe agricole, et que nos gouvernements en favorisassent la circulation par tous les moyens à leur disposition.

Il est inouï que, dans un pays comme le nôtre où les trois quarts de la population sont des cultivateurs, les journaux agricoles ne puissent se maintenir sans réclamer de la part de leurs éditeurs de nombreux sacrifices. Il n'y a assurément que l'espérance d'un meilleur avenir quant à l'enseignement agricole dans nos campagnes qui encourage les journalistes à continuer leur œuvre, sachant qu'alors un journal agricole sera le "vade mecum" indispensable dans chaque famille de nos campagnes.

—Que nous manque-t-il encore? me demande mon ami. Des profits.

C'est lui-même qui répond ainsi.

—Où peut-on en agriculture, trouver de grands profits? Vous savez cela, vous.

Je remercie mon ami du compliment qu'il m'adresse.

—Les grandes fumures, les labours profonds, les sablages et les chaulages, et les bêtes bien nourries et bien couchées, et les débouchés bien ouverts, sont la source, dit-il, des grands profits.

Pour moi la chose est certaine.

—Les prairies naturelles, assainies, fumées et arrosées, fournissent énormément d'engrais. Nous devons commencer nos opérations par ce côté.

Les trèfles, les vesces, les choux, les navets et les betteraves, et bien des choses encore aussi bonnes, doivent s'étendre, se soigner, se fumer, se biner, se manger, et nous enrichir par les masses de fumiers.

J'ai une sincère admiration pour tout cela.

—Les fourrages doivent occuper un peu plus de la motte du sol pour fertiliser suffisamment nos terres.

Nous avons alors un bon pas à faire.

—Les fourrages doivent être fumés et les céréales chaulées ou sablées.

Les céréales doivent succéder aux fourrages.

Cela se dit généralement, et ça doit être vrai.

—Les bêtes doivent manger tout ce qu'elles veulent.

—Nous n'entendons pas toujours les choses ainsi, et si nous ne propageons par les connaissances économiques de la production par les conférences du dimanche, par les bibliothèques, par les écoles, par les comices et par les concours, par la lecture des journaux agricoles, nous allons encore perdre du temps en soucis inutiles.

Je pense que mon ami a d'excellentes ressources, et si tout cela peut donner de grandes lumières et de grands profits, je ne vois pas pour quel motif on resterait encore un bout de siècle dans la situation où nous sommes.

PIERRE MEHEUST.

TAUX DU CHANGE.

St. Hyacinthe 11 novembre 1872.
Greenbacks achetés à 12½ p. o. de dis-
compte en argent courant.
Argent acheté à 8 p. c.
Petites monnaies achetées à 10 p. c.
de discompte.
Or, à New-York, le 9 nov., à
4 hrs. P. M 113½.

st. JACQUES, & CO.
Courtiers de St. Hyacinthe.

ROLES DE PERCEPTION

Nous avons en disponibilité quelques mains
de Roles de Perception. Les personnes qui en
desireront feront bien de se hâter.

Pour déjeuner.—Epps' Cocoa Cacao de Epps
Agréable et réconfortant.—"Par une connais-
sance parfaite des lois naturelles qui gouver-
nent le travail de la nutrition et de la diges-
tion et par une attentive application des pro-
priétés salutaires que contient le Cacao bien
choisi, M. Epps est arrivé à fournir à nos tables
pour le déjeuner, un breuvage délicatement
aromatisé, lequel peut nous économiser bien
des mémoires de médecin."—Civil Service Ga-
zette.

Pour préparer ce CHOCOLAT, il n'est pas ne-
cessaire de la faire bouillir
LES PAQUETS SONT ÉTIQUETÉS
JAMES EPPS & Co., Homœopathic Chemists
London

REMEDES DE RADWAY

Santé! Beauté!

Sang fort, pur et riche—Accroisse-
ment de la chair et du poids—
Peau transparente et
beau teint
Assurés atous.

ALSEPAREILLE RESOLUTIVE

DE

RADWAY,

A effectué les guérisons les plus étonnantes.
Les changements que le corps subit sont
si rapides que chaque jour on le voit
accroître en chair et en pesanteur

Les Scrofules, la Consommation dans les
formes multiples, les ulcères à la gorge, à
bouche, les tumeurs, les maux d'yeux, le diste-
lement des oreilles, des yeux, du nez, de la
bouche, les maladies de la peau dans leurs
formes les plus dangereuses, les éruptions, les
érythèmes, les vers dans la chair, la teigne
les tumeurs, les cancers, les transpirationes la
nuît, ne peuvent échapper à l'influence de la
Salsepareille de Radway et un usage de quel-
ques jours prouvera sa puissance curative.

Non-seulement la SALSEPAREILLE de
Radway excelle tous les remèdes connus, mais
elle est le seul remède positif pour LES RO-
GNONS ET LA VESSIE, Maladie Urinaire, la
pierre, la névralgie, la goutte et autres maladies
analogues.

Dans toutes les conditions la SALSE-
PAREILLE RESOLUTIVE de RADWAY, aidé

par l'application du READY RELIEF de
RADWAY, à l'épine dorsale et avec les inter-
stins régularisés par une ou deux des PILULES
REGULATRICES de RADWAY par jour
produira bientôt une guérison complète. Dans
peu de jours le patient pourra fonctionner sans
douleur, et son urine reprendra son état nor-
mal.

TUMEURS DE 12 ANS GUERIS PAR
RESOLUTIF DE RADWAY

Beverly, Mass, 18 juillet 1866

Dr. Radway.—J'ai eu une tumeur dans les
ovaires et les intestins. Tous les médecins
m'ont condamnée. J'essayai tout ce qui me
fut recommandé, mais rien n'y fit. Je fis usage
de votre Résolutif, mais sans y avoir aucune
confiance. J'en pris six bouteilles et une boîte
de pilules et deux bouteilles de votre Ready
Relief et je me sens mieux et des plus heureu-
ses que je ne l'ai été depuis 12 ans. Vous
pouvez publier ce témoignage si vous voulez

HANNAH P. KNAI

Une lettre importante d'un homme éminent
et résidant à Cincinnati, Ohio, connu depuis
40 ans aux éditeurs de livres dans tous les
Etats-Unis :

New-York, 11 oct. 1870.

Dr. Radway.—Cher monsieur.—Le senti-
ment du devoir m'a engagé à faire connaître
au public ce qu'a produit votre médecine sur
moi. Pendant plusieurs années, j'ai été affecté
de quelque malaise dans la vessie et les orga-
nes urinaires; il y a 12 mois, le mal avait at-
teint les proportions d'une maladie dangereuse;
que les médecins avaient dit incurable, à moi
âge, 73 ans. J'avais lu les guérisons étonnantes
opérées par vos remèdes, et il y a quelques
mois, je lus une notice dans le *Saturday Eve-
ning Post*, de Philadelphie d'une guérison opé-
rée par une personne qui avait souffert aussi
longtemps que moi-même. Je me procurai
vos remèdes et en fis usage. En trois jours j'ai
éprouvé du mieux et je me sens aussi bien qu'
jamais je n'ai été.

C. W. JAMES,
Cincinnati, Ohio

R. R. R.

Le Ready Relief de Radway

Guérit les douleurs les plus grandes

EN MOINS DE 20 MINUTES

LE READY RELIEF DE RADWAY

GUERIT TOUTES LES MALADIES

C'est le premier et c'est le seul

Remède contre les douleurs

Qui arrête instantanément les douleurs atroces
soulage les inflammations et guérit les conges-
tions des poumons, de l'estomac, des intestins
ou autres organes par une application de une
à 20 minutes, quelle que soit la violence de la
douleur. Etes-vous cloué sur votre lit par le
rhumatisme, êtes-vous infirme, nerveux, né-
vralgique ou accablé par la maladie.

LE READY RELIEF DE RADWAY

vous procurera soulagement
instantané.

L'inflammation des rognons, l'inflammation
de la vessie, l'inflammation des intestins, la
congestion des poumons, le mal de gorge, la
difficulté de respirer, la palpitation du cœur
l'hysterie, le croup, la diphtérie, le catarrhe
l'influenza, le mal de tête, le mal de dents, le
névralgie, le rhumatisme.

L'application du READY RELIEF sur les
parties affectées par la maladie procurera du
soulagement.

Vingt gouttes dans un demi-verre d'eau gué-
riront en quelques instants les crampes, les
spasmes, les brûlements d'estomac, la maladie
du cœur, la diarrhée, la dissenterie, les coliques,
toutes les douleurs internes.

Les voyageurs devraient toujours porter une
bouteille du READY RELIEF DE RADWAY
avec eux. Quelques gouttes dans de l'eau pré-
viendront la maladie provenant d'un change-
ment d'eau.

LA FIEVRE.

Nul remède au monde ne guérit la fièvre
aussi rapidement, avec l'aide des Pilules de Ra-
dway, que le READY RELIEF de Radway
LE READY RELIEF DE RADWAY
est le remède le meilleur, le plus sûr et le meil-
leur marché dont on puisse faire usage.

Personne

ne sera plus torturé par la fièvre, s'il prend le
READY RELIEF de Radway et tient ses in-
testins en ordre avec les Pilules de Radway.
Des centaines de personnes dans l'ouest pou-
vent l'attester.

N. B.—Voyez si chaque bouteille porte un
bouchon en caoutchouc.

En vente chez tous les droguistes.

Prix 25 cents.

Les Pilules Purgatives

DU DR. RADWAY

SANS GOUT.

Élégamment recouvertes d'une gomme dou-
ce, Purgent, régularisent, purifient, net-
toient et fortifient.

Aussi elles guérissent toutes maladies: de
l'estomac, du foie, des intestins, des rognons,
de la vessie, les maladies nerveuses, le mal de
tête, la constipation, la fièvre bilieuse, les hé-
morroides et tous les dérangements internes.
Elles effectuent infailliblement une guérison
positive.

ELLES SONT PUREMENT VÉGÉTALES
ne contiennent pas de mercure, de miné-
raux, ou de Drogues nuisibles.

Quelques doses des PILULES DE RA-
DWAY délivreront le système de tous les désor-

dres provenant du mauvais état des organes
digestifs tels que la constipation, l'acidité de
l'estomac, les nausées, le dégoût de la nourri-
ture, le vertige, la difficulté de la respira-
tion, les suffocations, les douleurs dans le côté, et
la poitrine, etc., etc.

Prix, 25 cents la boîte.

S'adresser par lettre affranchie à

RADWAY & Co.

430 Rue St. Paul, Montréal.

St. Hyacinthe, 1 août 1871.

Prenez garde aux Contrefaçons
Demandez pour la Récupération
Rapide Radway et n'en prenez
pas d'autres.

En vente chez tous les pharmaciens

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT

Les médicaments du jour sont

LE

LE

REMEDE

REMEDE

DU

DU

PERE BRUNO



PERE BRUNO

Qui est un ANTI-DOULEUR universel et la
PENACE DES INDIENS qui surpasse en ac-
tivité toutes les SALSEPAREILLES en usage.
En vente chez tous les pharmaciens et spé-
cialement chez les propriétaires.

PICAULT & FILS,

Pharmaciens-chimistes.

75, Rue Notre-Dame, coin de la Rue Bonsecour,
MONTREAL

Consultations gratis.

1 septembre 1871.

BILLS PRIVÉS.

PROVINCE DE QUEBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiés que par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises à en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier, du Con. Lég.
G. M. Muir,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 8 Août

Tous nouveaux Souscripteurs au Cultivateur et Country Gentleman pour 1873 payant l'annonce avec la fin de 1872, recevra le Journal chaque semaine, à dater du 1er Janvier 1873 sans charge aucune.

The Country Gentleman.

Volume de 1873.

Le "Cultivateur et Country Gentleman," pendant les quarante dernières années, a figuré aux Etats-Unis et à l'étranger comme le modèle des journaux de l'Agriculture, Américain les Editeurs et Propriétaires, outre leurs travaux personnels, sont assistés assiduellement d'un très grand nombre de "correspondants spéciaux" et de "Collaborateurs" Réguliers, au nombre desquels se trouvent beaucoup d'Agriculteurs éminents dans toutes les parties du pays Oriental et Occidental, et de plus de cinquante Ecrivains Volontaires et de Circonstances parmi les meilleurs Fermiers et Horticulteurs de presque chaque Etat de l'Union. Avec l'aide d'un aussi grand nombre d'hommes pratiques, ce journal est reconnu pour posséder une valeur exceptionnelle comme le meilleur "Medium d'Intercommunication" au milieu des diverses intéressées aux Produits et à la Fertilité de la Terre—Ceux qui cultivent et ceux qui consomment—l'acheteur et l'expéditeur aussi bien que le premier possesseur de la moisson—les Eleveurs d'animaux de race et leurs Pratiques—les Fabricants de machines améliorées et ceux qui les achètent et les emploient—les Pâpinéristes et les Fruitières—et, surtout pour fournir les plus complètes et les meilleures données sur les progrès, les apparences et les rendements de chaque saison, succès ou comme pour jeter de la lumière sur une des questions les plus importantes.—Quand Acheter et quand Vendre.

Conditions.—Le "Country Gentleman" est publié chaque semaine aux conditions suivantes quand il est strictement payé d'avance: Une Copie, par année, 2 piastres 50 cts. Quatre Copies 10 piastres, et une copie additionnelle

gratis, pour l'année au chef du Club; Dix copies, 20 piastres, et une copie additionnelle au chef du club.

Des copies Specimens gratis Adressesz Luther Tucker & Son, Publisher, Albany, N. Y.

AVIS.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

Québec 14 Octobre 1872

Il est donné avis, que conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le vingt-septième jour de novembre prochain.

G. H. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.



PHARMACIE
Canadienne

DR. ST. JACQUES.

Place du Marché,—ST. HYACINTHE.

[Etablie en 1866.]

Tient un assortiment le plus complets de

Drogues,
Médicines Brevetées, etc.,
Huiles, Parfums, Savons, Articles
de Toilet, Teintures.

On trouvera à la même Pharmacie la Célèbre POUDRE DEPURATIVE du Maréchal Faussé, qui est un remède certain contre l'épidémie qui sévit aujourd'hui avec tant de violence sur les chevaux.

Le DR. ST. JACQUES sera visible à toute heure à sa Pharmacie ou à sa résidence, chez Madame MICHEL PLAMONDON, rue Girouard.

DR. E. ST. JACQUES.

St. Hyacinthe, 21 Mars 1872.

REMEDE

DES

IVROGNES.

—000—

Quelques bouteilles de ce remède guérissent la passion de l'ivrognerie.

Prix. — \$1.00.

Avis aux Intéressés.

A vendre à la Pharmacie du Dr. St. Germain.

Arbres, Oignons, Bordures, Grains, Vases à fleur et à fruit.—4 Catalogue 20 cts. J. E. H. BARKER, Bloomington Nurseries, Ill. 16 f 7 A

A VENDRE.

Grand avantage pour une famille qui voudrait établir dans lestowships de l'Est, une terre de cent trente acres, presque toute en état de culture avec trois granges une maison finie, un bon verger et une sucrerie, à un mille du village seulement à quelques arpents du chemin de fer. Les conditions sont des meilleures.

S'adressez à
JOSEPH MASSE.

ou sur le lieu à M^r. STUPPLE.
West Safford 31 Juillet 1872

MAGASIN GÉNÉRAL.

Marchandises Sèches, Epiceries, Groceries, Ferronneries, Grains, etc., etc.

A ST. GUILLAUME

PAR

CAMILLE MORIN.

M. Morin annonce respectueusement aux personnes de St. Guillaume et des paroisses environnantes qu'il vient d'ouvrir dans le Village de St. Guillaume un Magasin Général, de Groceries, Epiceries, Ferronneries, Marchandises Sèches, etc., comprenant une infinité d'articles trop long à énumérer et qui se trouvent toujours dans un magasin général bien assorti. M. Morin espère par son urbanité, sa ponctualité et ses prix modérés recevoir une large part du patronage public.

M. Morin étant à la porte du chemin de fer de Richelieu, Drummond et Arthabaska, se chargera d'acheter à commission ou autrement tous effets de commerce qui pourraient lui être demandés.

St. Guillaume, 23 octobre 1872.



AVIS AUX CONTRACTEURS

Ceux qui veulent être contracteurs sont par les présentes informés qu'au mois de Décembre prochain, on recevra des soumissions pour terminer certaines parties des travaux pour l'élargissement du Canal Welland, entre le Port de Coborne et Thorold; aussi pour la construction de la partie de la nouvelle ligne à l'est du canal actuel, à partir de ce que nous appelons Marlatt's Pond à Travers la vallée de "Ten Mile Creek," à "Brown's Cemens Kilns" de là, via Thorold et des Cimetières Ste. Catharine jusque près du Port Dalhousie.

Les travaux seront divisés en sections d'une longueur convenable aux circonstances et à la localité.

Les explorations pour la "location" sont maintenant poussées avec activité et en quelques endroits ces explorations sont assez avancées pour permettre aux contracteurs d'examiner le terrain avant que l'hiver soit venu.

Quand les plans, devis et autres documents seront préparés, on en donnera avis; les contracteurs auront alors occasion de les examiner et auront des blancs de souscriptions à ce bureau des ingénieurs.

Par ordre.

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 4 Octobre 1873.



LOTÉRIE

VAPEUR NOTRE-DAME
SOUS LE PATRONAGE DES DAMES DE
LA PRÉSENTATION DE MARIE
ET AU PROFIT DE LA CON-
STRUCTION DE LEUR
NOUVEAU COUVENT A \$1 LE BILLET.

Le tirage devra avoir lieu le 26 Décembre 1872 si alors il y a 7000 billets de vendus. Le public apprendra tous les détails relatifs à cette loterie dans quelques jours.

Commis demandé.

Un commis, muni de bonnes recommandations pour un magasin général, trouvera un emploi permanent et un bon salaire en s'adressant immédiatement à St. Guillaume à
CAMILLE MORIN
St. Guillaume, 23 octobre 1872.

INSTITUTRICE DEMANDÉE.

On demande une Institutrice munie de diplômes pour l'École du Grand Rang de La-présentation.
S'adresser au Béd. Messire Soly ou à M. Marois.
10 Août 1872.

A LOUER.

A Waterloo, P. Q. au centre de ce florissant village, une magnifique boutique de carrossier à laquelle est attachée celle d'un forgeron. Cette bâtisse spacieuse, toute neuve et bien finie, offre sous tous rapports des avantages incontestables à un bon voiturier dont le besoin se fait sentir ici.
Pour les conditions qui sont des plus libérales, s'adresser personnellement au propriétaire à Waterloo.
CHS. N. TRUDEAU
Waterloo 3 Octobre 1872.



AVIS.

Aux marchands de la ville et des campagnes. Le ou vers le 23 septembre dernier il a été livré par erreur, à la gare aux marchandises, une petite balle appartenant à M. H. J. Doherty, de St. Hyacinthe, et marquée "H. J. D. St. Hyacinthe."
Elle contient :
2 pièces de tweed,
1 " Velvet en noir,
1 " Cauevas français.
Les marchands sont priés d'examiner soigneusement leurs marchandises, et de donner avis au sous-signé si, par méprise, les effets ci-dessus désignés avaient été reçus par eux.
G. F. BURNETT,
Agent du Grand-Tronc.
St. Hyacinthe, 17 octobre, 1872.

MARQUES POUR MOUTONS

DE DANAB
Patentées,



Ces marques sont ce qu'il y a de meilleur marché, de plus durable, ce qui donne le moins de trouble et c'est l'invention la plus complète. Elles sont employées et recommandées par plusieurs des meilleurs éleveurs dans les Etats Unis et le Canada, tels que J. B. Loring, de Salem, Mass., président de la société des producteurs de laine de la Nouvelle-Angleterre; John S. Ross, Hennepin, Illinois; Professeur M. Miles, du Collège d'Agriculture de l'Etat, Lansing, Michigan; Hon. George Brown, Toronto Ont; John Bell, Edmonton, Ont. Sur chaque marque, est estampée le nom du propriétaire et le numéro du mouton.



Elles seront envoyées *free* par la poste ou l'Express pour seulement 4 cts chaque et peuvent durer vingt ans. L'argent doit accompagner tous les ordres.

ARCHIBALD YOUNG,
Sarnia, Ont.

Tous ordres adressés au bureau du *Courrier* ou du *Journal d'Agriculture* pour aucune quantité sera remplie, au prix ci-dessus, aussi vite que les marques seront faites et envoyées.
CAMILLE LUSSIER.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DES COMTÉS DE Stanstead et Sherbrooke

Les membres de la Compagnie ci-haut sont par les présentes, notifiés que le taux d'imposition suivants ont été imposés sur les BILLETS DE DÉPÔTS en force aux dates ci-dessous mentionnées, savoir :

billets en force le	15 Sept. 1871	1/4 par cent
do do	25 Nov.,	do 1/4 par cent
do do	7 Mars 1872,	do
do do	21 do do	do
do do	26 do do	do
do do	22 Avril do	do
do do	16 Mai do	do
do do	10 Aout do	do

Les dites impositions formant cinq par cent sur le montant original des BILLETS de DÉPÔT (les endorsements pour extinction étant déduits), doivent maintenant être payées au Bureau de la Compagnie, à Sherbrooke, ou à un Agent de la Compagnie dûment autorisé, le ou avant le quatrième jour de Novembre prochain.

A. G. WOODWARD,
Sect. Trésorier.
Bureau de la Cie. d'Ass. Mutuelle contre le feu de S. & S. Sherbrooke, 2 Octobre 1872.



A VENDRE

RUCHE AMÉLIORÉE de VALIQUET
ou
RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE.
PRIX \$2.50.
BOITES A RECOLTER LE MIEL POUR I
COMMERCE.

PRIX CHAQUE 15 CENTS.
Les personnes qui achètent cette ruche, peuvent s'adresser au sous-signé pour avoir les renseignements qui les rendront capables de bien hiverner les ruchées d'abeilles et de n'en point perdre.
D'empêcher les abeilles de se piller entr'elles. De les empêcher de s'épuiser par trop essaimer.

D'avoir des colonies fortes en abeilles afin de faire une plus grande récolte de miel et d'éviter la teigne d'attaquer les ruches.
Aussi une foule d'autres renseignements qui assureront à ces personnes le succès dans la culture des abeilles.
Les personnes qui feraient ou feraient faire des ruches, ou des boîtes à récolter le miel sur le plan de celle de la *Fermière Canadienne*, avant que d'un avoir acheté le droit du sous-signé, seront poursuivis pour usurpation de ses droits de patente.

Le sous-signé fabrique au choix des acheteurs, toutes espèces de ruches améliorées, on peut aussi se procurer de ces ruches chez M. Wm. Evans, à Montréal, et chez M. Maynard, à St. Hyacinthe.

T. VALIQUET,

Apiculteur, à St. Hilaire Station.



CANADA, PROVINCE DE QUEBEC,
District de St. Hyacinthe.
UN TERME OU UNE SESSION DE LA COUR DU BANG DE LA REINE, Tenant Jurisdiction Criminelle pour le District de St. Hyacinthe, sera tenue au palais de Justice en la cité et district de St. Hyacinthe,
LUNDI.

DEUXIEME JOUR DE DECEMBRE PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.

Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre les prisonniers détenus dans la Prison Commune de ce District, d'être là et alors présents pour agir contre eux en autant qu'il sera juste, et je donne également avis à tous juges de Paix, Coroner, Connétables, et officiers de la Paix dans et pour le District susdit d'apparaître personnellement avec leurs rôles, indietements et autres documents pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

L. TACHE,
Shérif.

Bureau du Shérif,
St. Hyacinthe, 28 oct 1872 }